

Annexe 2 du règlement intérieur relatif aux utilisations des salles des fêtes
Grille tarifaire pour contrat de location - Salles des fêtes de la Commune nouvelle de VAL DES VIGNES
Surface de la salle principale: Jurignac (230 m2) Péreuil (180 m2) - Mainfonds (100 m2)

Date d'application
01/01/2019
CM VDV du 30/11/2018
CM DU 04 /11/2022

RUBRIQUE	BASE DE CALCUL	SALLE DES FETES	Extérieur commune VAL DES VIGNES						Commune VAL DES VIGNES			
			Particulier coefficient 1		Association coefficient 0,75		Activité commerciale coefficient 1,10		Habitant coefficient 0,50		Association communale	scolaire
			WE	Journée	WE	Journée	WE	Journée	WE	Journée		
LOCATION SALLE	2,05€/M2	PEREUIL	360	180	270	140	400	200	180	90	Gratuit	Gratuit
		MAINFONDS	200	100	150	80	220	110	100	50		
CAUTION LOCATION	BASE LOCATION 4,3 FOIS LE TARIF SALLE	PEREUIL	1 600		1 600		1 600		1 600		1 600	Gratuit
		MAINFONDS	1 300		1 300		1 300		1 300		1 300	
CAUTION MENAGE	DEVIS ENTREPRISE MENAGE	PEREUIL	200		200		200		200		200	Gratuit
		MAINFONDS	150		150		150		150		150	
LOCATION VAISSELLE	1€ LE COUVERT RENDU PROPRE	PEREUIL	1 € le couvert réservé		1 € le couvert réservé		1 € le couvert réservé		50 cts le couvert réservé		Gratuit	Gratuit
		MAINFONDS	Pas de vaisselle		Pas de vaisselle		Pas de vaisselle		Pas de vaisselle		Pas de vaisselle	Pas de vaisselle
FLUIDE CONSOMMES	30CTS/KW	PEREUIL	KW consommés		KW consommés		KW consommés		KW consommés		KW consommés	Gratuit
		MAINFONDS										
NOTE	<p>Tarifs : Arrondis à la dizaine supérieure par simplification. Coefficients : Ne sont pas applicables aux cautions et aux fluides consommés. Scolaires : La gratuité concerne toute les activités organisées uniquement et directement par les Directrices d'écoles. Associations communales: La grille concerne uniquement les associations communales à vocation sportives, culturelles, sociales, d'animations ou autres ayant une utilité directe pour la commune, et cela hors activités périodiques mentionnées dans la convention de mise à disposition. Les associations ne remplissant pas les conditions ci-dessus seront renvoyés vers la grille habitants (si possible) ou association hors commune. Autres utilisateurs : Les utilisateurs ne rentrant pas dans les rubriques proposés ci-dessus seront assimilés vers la rubrique la plus proche. Location journée : Uniquement en semaine pour une ou plusieurs journées.</p>											